



Saumur Val de Loire : l'accessibilité, un enjeu de premier plan

Comparée à d'autres intercommunalités des Pays de la Loire, Saumur Val de Loire paraît en difficulté. Ce constat est plus nuancé au regard d'autres intercommunalités de même profil en dehors de la région. À Saumur Val de Loire, les élèves sortent plus tôt du circuit de formation, en lien avec l'éloignement aux lycées et aux cycles post-baccalauréat. Le marché de l'emploi est moins dynamique depuis 1975, avec un secteur tertiaire peu développé. Cependant, le chômage est moins élevé. Saumur Val de Loire est éloignée des autres pôles d'emploi. L'intercommunalité capte plus de salaires qu'elle n'en verse aux travailleurs de l'extérieur. Les revenus y sont en moyenne plus faibles que dans le référentiel, mais la pauvreté est moindre. Le parc de logements est plus ancien, mais des politiques de rénovation sont à l'œuvre. L'accès aux soins est plus difficile que pour le référentiel.

Philippe Bourieau, Pierre Chaillot, Insee

Avec un taux de pauvreté de 14 % en 2014, la Communauté d'Agglomération (CA) Saumur Val de Loire apparaît en difficulté comparée à la région et au département, comme sur la plupart des indicateurs sociaux économiques (*figure 1*). Toutefois, ces comparaisons ne permettent pas d'identifier les spécificités du territoire. Confronter Saumur Val de Loire à des territoires comparables permet de dégager les fonctionnements (évolution démographique, tissu économique,

etc.) du territoire sur lesquels l'action publique peut jouer un rôle. Le référentiel de sept intercommunalités comparables en matière de population, d'emplois et de conditions de vie (*encadré 1*) permet d'identifier les forces et les faiblesses du territoire, ainsi que ses enjeux spécifiques. Accéder aux services et équipements apparaît plus difficile pour les habitants de Saumur Val de Loire à différentes étapes de leur vie : scolarité, emploi, logement, équipements de santé.

Les jeunes poursuivent moins souvent leurs études

À Saumur Val de Loire, les jeunes sortent plus souvent du système scolaire sans diplôme : en 2014, 18,6 % des actifs de 15 à 34 ans n'ont aucun diplôme au-delà du brevet des collèges contre 17,0 % dans le référentiel. Les élèves de Saumur Val de Loire sortent plus fréquemment des cycles de formation suivis dans les établissements scolaires de l'Éducation nationale (publics ou privés sous contrat) ou les centres de formation des apprentis (CFA). Sur 100 collégiens en classe de 6^e en 2008, 72 sont toujours dans le circuit de formation 6 ans plus tard, contre 79 dans le référentiel comme en France (*figure 2*). Cet écart se forme au moment de l'entrée théorique en classe de 3^e et se creuse en 2^{nde}. Il est entièrement dû à un déficit d'inscriptions en voie générale et technologique, les poursuites d'études en voie professionnelle étant semblables à celles du référentiel. Une partie des collégiens s'inscrit en lycées agricoles, potentiellement dès la 3^e, ou en maisons familiales et rurales. Toutefois, ceci n'explique pas complètement l'écart : sur 100 collégiens en classe de 6^e, 4 sont en formation

1 Des difficultés moindres, mais un territoire moins attractif

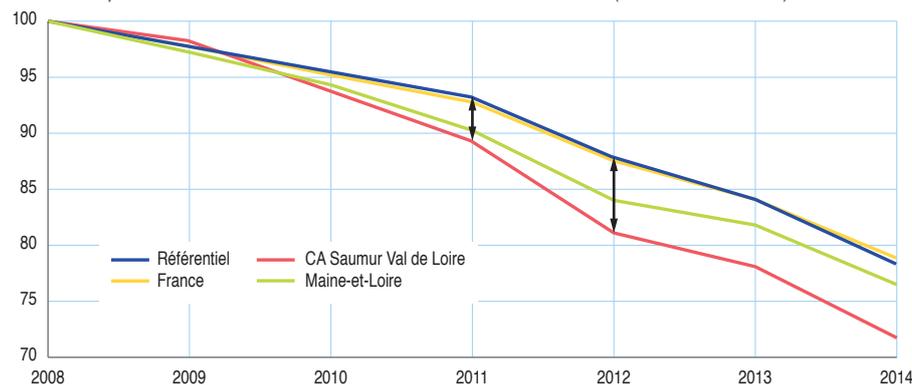
Données de cadrage en 2014 et évolutions annuelles moyennes 2009/2014

	CA Saumur Val de Loire	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	Référentiel (en moyenne)
Population	100 000	806 000	3 691 000	93 000
Densité (hab./km ²)	81	113	115	139
Superficie (km ²)	1 233	7 107	32 082	670
Évolution de la population (en % par an)	+ 0,07	+ 0,63	+ 0,84	+ 0,28
dont solde migratoire apparent (en %)	- 0,16	+ 0,15	+ 0,44	+ 0,06
Taux de chômage (en %)	14,2	12,6	11,8	15,3
Évolution de l'emploi (en % par an)	- 1,6	+ 0,7	+ 1,7	- 2,5
Part des actifs de 15-34 ans sans diplôme (en %)	18,6	13,4	12,6	17,0
Taux de pauvreté (en %)	13,8	11,5	10,9	15,3
Part de logements vacants (en %)	9,1	7,1	6,6	10,1

Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2009 et 2014.

2 Les collégiens de Saumur Val de Loire sortent plus souvent du circuit de formation

Évolution du nombre d'élèves en formation dans un établissement de l'Éducation nationale ou en CFA pendant les 6 années suivant leur entrée en 6^e en 2008 (base 100 en 2008)



Lecture : sur 100 jeunes en classe de 6^e en 2008 à Saumur Val de Loire, 81 sont toujours dans le circuit de formation de l'Éducation nationale en 2012, 72 en 2014

Champ : hors lycées agricoles

Source : Rectorat, Fichiers Anonymisés d'Élèves pour la Recherche et les Études (FAERE).

agricole dans l'intercommunalité 6 ans plus tard, ce qui élève à 76 le nombre total d'élèves toujours en formation. Ceci reste inférieur au référentiel ; de plus, des lycées agricoles sont également présents sur ces territoires. Ces jeunes hors Éducation nationale ou ministère de l'Agriculture peuvent être en emploi ou encore ni en emploi ni en formation. Une faible part peut également être en école privée hors contrat (3 % des élèves de collèges et lycées en France en 2016).

La localisation des lycées explique en partie cet écart : hors établissements agricoles, tous les lycées sont concentrés à Saumur, alors que l'intercommunalité est plus étendue que celles du référentiel et que la population est plus uniformément répartie sur le territoire. Les lycéens de Saumur Val de Loire sont donc contraints d'effectuer des trajets plus longs, ce qui peut constituer un frein. Les lycées agricoles situés à Montreuil-Bellay et Doué-en-Anjou attirent particulièrement les élèves du sud de Saumur Val de Loire. La contrainte liée à l'éloignement se retrouve aussi dans l'orientation post-baccalauréat. Les bacheliers saumurois se tournent davantage vers l'offre de formation disponible sur place, notamment en section de technicien supérieur.

Encadré 1

Comparer Saumur Val de Loire à des territoires comparables

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est comparée à 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sélectionnés suivant leur population (entre 75 000 et 125 000 habitants), leur statut administratif (la ville principale n'étant pas préfecture de département), la présence d'un seul grand pôle urbain, leur part d'actifs occupés travaillant à l'étranger (moins de 1 %) pour exclure les territoires transfrontaliers et leur taux de fonction touristique (inférieur à 30 lits pour 100 habitants).

Ce référentiel est ainsi composé des communautés d'agglomération de Cambrai, du Boulonnais, du Libournais, Le Grand Chalon, Grand Châtellerauld, Vichy communauté et Vitry Communauté.

Un marché de l'emploi moins dynamique...

Depuis 1975, la croissance de l'emploi salarié est plus faible dans la CA Saumur Val de Loire que dans le référentiel : respectivement + 0,23 % en moyenne annuelle entre 1975 et 2014, contre + 0,35 %. Cette moindre dynamique s'explique par le faible poids du tertiaire dans l'économie locale, secteur qui tire l'économie de tous les territoires du référentiel. En effet, si les services se développent fortement, ils restent nettement moins présents : ce secteur représente désormais 68 % des emplois contre 40 % en 1975, et respectivement 72 % et 48 % dans le référentiel. Durant cette période, l'industrie, l'agriculture et la construction perdent des emplois mais résistent mieux qu'en moyenne dans le référentiel.

Sur période plus récente, l'emploi résiste mieux sur Saumur Val de Loire que dans le référentiel : - 1,6 % en moyenne annuelle entre 2009 et 2014 contre - 2,5 %.

À Saumur Val de Loire, l'économie du tourisme est semblable au référentiel en 2017. Le taux d'occupation des hôtels est équivalent (53 %). Toutefois, il évolue de manière contrastée au cours de l'année : plus élevé que le référentiel entre juin et septembre, il est moins élevé sur le reste de la période. Pourtant, les Écoles Militaires de Saumur conventionnent avec deux hôtels pour satisfaire leurs besoins en hébergement, assurant un certain nombre de nuitées chaque année.

... moins soutenu par les établissements du secteur public...

Les établissements publics versent moins de masse salariale que ceux du référentiel. Ceci s'explique surtout par la taille de l'hôpital (800 emplois, plus grand employeur de la CA), sensiblement plus petit que ceux du référentiel. Les salaires versés par les établissements publics soutiennent donc moins l'économie locale que dans le référentiel. De plus, les salaires horaires des Saumurois travaillant

dans la fonction publique sont en moyenne plus faibles. D'une part, les cadres sont moins nombreux ; d'autre part, contrairement au référentiel, les fonctionnaires habitant à l'extérieur et travaillant à Saumur Val de Loire ont des salaires supérieurs à ceux effectuant la navette dans l'autre sens.

Globalement, l'intercommunalité dispose de moins de grandes entreprises que les territoires du référentiel. Les établissements de plus de 50 salariés concentrent 34 % des emplois contre 44 % dans le référentiel. Cette part passe à 36 % en incluant les Écoles Militaires de Saumur (encadré 2).

... mais un chômage moins élevé

Le chômage est plus faible à Saumur Val de Loire : en 2014, 14,2 % des actifs se déclarent au chômage, contre 15,3 % dans le référentiel. Entre 2009 et 2014, le nombre de chômeurs augmente moins fortement à Saumur Val de Loire (+ 3,8 %) (figure 3). Deux facteurs contribuent à modérer la hausse du chômage : l'emploi résiste mieux et davantage d'habitants vont travailler à l'extérieur. En revanche, la croissance de la population active est plus dynamique que dans le référentiel.

Cependant, la part de demandeurs d'emploi de longue durée (définitions) est plus élevée que dans le référentiel. Ceci s'explique en partie par le fait que les nombreux saisonniers, notamment dans l'agriculture et l'hôtellerie, restent inscrits à Pôle emploi entre deux contrats.

Des trajets plus longs pour aller travailler

Les navetteurs saumurois effectuent des trajets plus longs pour se rendre au travail : la moitié d'entre eux s'éloigne à plus de 38 kilomètres de leur domicile contre 31 kilomètres dans le référentiel. En effet, les actifs de la CA Saumur Val de Loire sont plus éloignés des autres grands pôles d'emplois que ceux du référentiel. Au final, si le nombre de navetteurs saumurois augmente plus fortement que dans le référentiel sur période récente, ils restent moins nombreux : 22 % des personnes en emploi contre 27 % dans le référentiel en 2014. L'éloignement peut constituer un frein compte tenu du coût des déplacements.

Les emplois sont également plus dispersés sur le territoire que pour le référentiel. Même pour ceux qui travaillent dans l'intercommunalité, les trajets sont plus longs.

Plus de salaires captés qu'évadés

Saumur Val de Loire capte plus de salaires de l'extérieur qu'elle n'en distribue. En 2014, 35 % des salaires des habitants sont captés de l'extérieur, 28 % des salaires des entreprises sont évadés vers l'extérieur. En effet, environ 20 000 emplois en équivalent temps plein (ETP) de Saumur Val de Loire

3 La moindre baisse de l'emploi et l'augmentation des navettes sortantes limitent la hausse du chômage

Variation annuelle moyenne entre 2009 et 2014 du nombre de chômeurs et contributions à cette évolution (en %)

	CA de Saumur Val de Loire	Référentiel
Variation annuelle du nombre de chômeurs entre 2009 et 2014 (1) = (2) - (3) + (4) - (5)	3,8	4,7
contribution de la population active (2)	3,0	2,3
contribution de l'emploi (3)	-1,5	-2,1
contribution des navetteurs entrants (4)	1,7	1,8
contribution des navetteurs sortants (5)	2,4	1,6

Lecture : dans la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire, le nombre de chômeurs augmente de 3,8 % entre 2009 et 2014, la croissance de la population active contribue de 3,0 % par an à cette évolution.

Source : Insee, RP 2009 et 2014, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

Encadré 2

Écoles Militaires de Saumur

Non comptabilisées dans l'étude, les écoles militaires de Saumur (EMS) sont le 2^e employeur du Saumurois (derrière le centre hospitalier de Saumur). En 2017, 6 000 militaires stagiaires y sont accueillis. Les EMS regroupent 4 organismes de formation :

- l'École de Cavalerie assurant l'instruction des cadres des unités blindées ;
- l'école d'État-Major (EEM), à Saumur depuis 2012, formant les officiers aux techniques d'état-major ;
- 2 centres de formation des cadres : le Centre de Défense Nucléaire et Biologique et Chimique (CDNBC), depuis 2009 à Saumur, dans le domaine nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) et le Centre d'enseignement et d'entraînement du renseignement de l'armée de terre (CEERAT).

À cela s'ajoutent le camp de manœuvre de Fontevraud (300 hectares), lieu de stationnement du 2^e régiment de Dragons, seule unité spécialisée de défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique mais aussi deux musées, le Musée de la Cavalerie et le Musée des Blindés (74 000 visiteurs en 2017).

Sur ces sites, sont présents 1 600 militaires et civils dont 200 réservistes. La masse salariale est de l'ordre de 46 millions d'euros, soit 7 % de la masse salariale de Saumur Val de Loire.

sont occupés par ses habitants et 6 000 par des habitants de l'extérieur. Inversement, 8 000 emplois de l'extérieur sont occupés par des habitants de Saumur Val de Loire. L'aire urbaine d'Angers concentre 40 % des échanges dans chaque sens.

Les emplois de Saumur Val de Loire occupés par ses habitants sont peu rémunérateurs : le salaire horaire net moyen s'établit à 11,30 € (contre 12,30 € dans le référentiel). Les salaires des navetteurs entrants comme sortants sont plus élevés. Pour le secteur privé, les navetteurs sortants sont mieux rémunérés ; ceci est généralement le cas car un certain niveau de rémunération permet d'assumer les coûts de déplacement. L'écart de salaire dans le privé entre Saumur Val de Loire et le référentiel est notamment dû à la plus forte part d'emplois d'ouvriers non qualifiés plutôt que d'ouvriers qualifiés, en lien avec leur plus faible niveau de formation. La différence est notable pour l'industrie manufacturière.

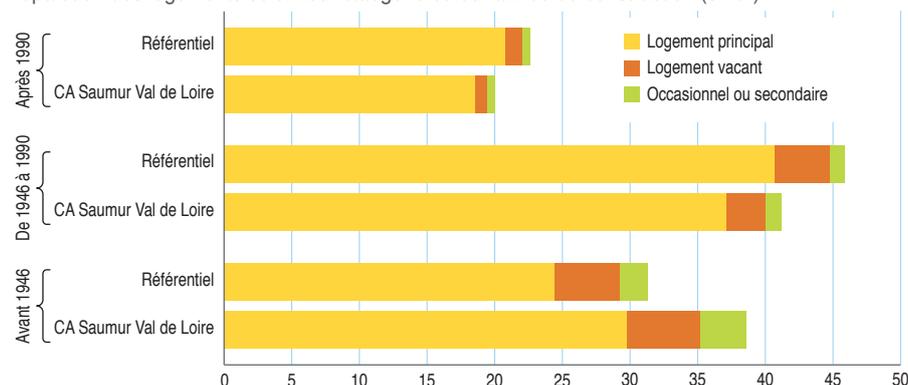
Moins de pauvreté, mais des revenus plus faibles

Les revenus à Saumur Val de Loire sont plus faibles que dans le référentiel : le revenu disponible annuel médian par unité de consommation (*définitions*) s'établit à 18 600 € contre 19 000 € dans le référentiel. Toutefois, les personnes en situation de pauvreté monétaire sont moins nombreuses (13,8 % contre 15,3 %). Les écarts de revenus

sont en effet moindres qu'ailleurs. En outre, la part de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) est moins élevée à Saumur Val de Loire. La nature des emplois contribue cependant à la précarité : les contrats à temps partiel et à durée déterminée sont plus fréquents que dans le référentiel (13 % des contrats sont des CDD contre 9 %). Les personnes en situation de précarité sont davantage réparties sur le territoire que dans le référentiel. Les villes de plus grande taille notamment Saumur, ainsi que celles situées en bordure de département, notamment à l'est, sont les plus touchées.

4 Plus de logements anciens occupés, moins d'offre récente

Répartition des logements selon leur catégorie et leur année de construction (en %)



Lecture : parmi les logements du parc de la CA de Saumur Val de Loire, 20 % sont construits après 1990, 1 % sont en plus vacants. Champ : CA de Saumur Val de Loire et référentiel (hors CA du Boulonnais).

Source : Insee, RP 2014.

Un parc de logements plus ancien

Les logements construits avant 1946 sont plus nombreux à Saumur Val de Loire. La vacance étant quasi inexistante sur les logements récents, des logements anciens peuvent être occupés faute d'offre récente (*figure 4*). Certains ont fait l'objet d'une politique de rénovation urbaine. Le parc social est d'ailleurs plus diffus que sur le reste du département : la part de ménages en logement social est moins élevée sur la ville de Saumur que sur le reste de la CA, contrairement à Angers et Cholet. En mars 2018, la ville de Saumur a été retenue au programme « Action cœur de ville » qui comprend notamment un volet d'adaptation et de réhabilitation de l'habitat. La vacance (*définitions*) des logements est proche du référentiel (respectivement 9 % et 10 % en 2014).

Des couples quittent la ville de Saumur, des personnes seules arrivent

Les ménages qui quittent Saumur et ceux qui s'installent ont un profil différent : la ville perd 60 habitants par an, notamment des couples, mais a besoin de logements supplémentaires pour accueillir les personnes seules qui arrivent. Le reste de l'intercommunalité gagne 200 habitants par an, notamment grâce aux arrivées de familles en quête de maison, venant de Saumur.

L'arrivée de personnes seules sur la ville de Saumur, en particulier de l'extérieur du département, entraîne un gain de 80 ménages par an, augmentant d'autant la demande de logements. *A contrario*, le reste de l'agglomération perd des ménages notamment en direction du reste du Maine-et-Loire. La majorité des mouvements migratoires de Saumur et de sa CA a lieu avec la ville d'Angers et le reste de son intercommunalité.

À Saumur Val de Loire, 20 % des arrivants deviennent propriétaires, comme en moyenne dans le département. Ceci ne concerne par contre que 10 % des arrivants dans la ville de

Saumur. Les accédants à la propriété sont plus souvent des jeunes couples ou des couples avec des jeunes enfants achetant des T4 ou des T5. La différence de prix médian entre Saumur et le reste de son intercommunalité n'exécède pas 10 % quel que soit le type de bien. Seuls 52 % des couples dont le référent a entre 25 et 64 ans habitent dans une maison de type T4 ou T5 dans la ville de Saumur contre 67 % à Saumur Val de Loire. La disponibilité de maisons de type T4 ou T5 contribue vraisemblablement à attirer des couples en dehors de Saumur.

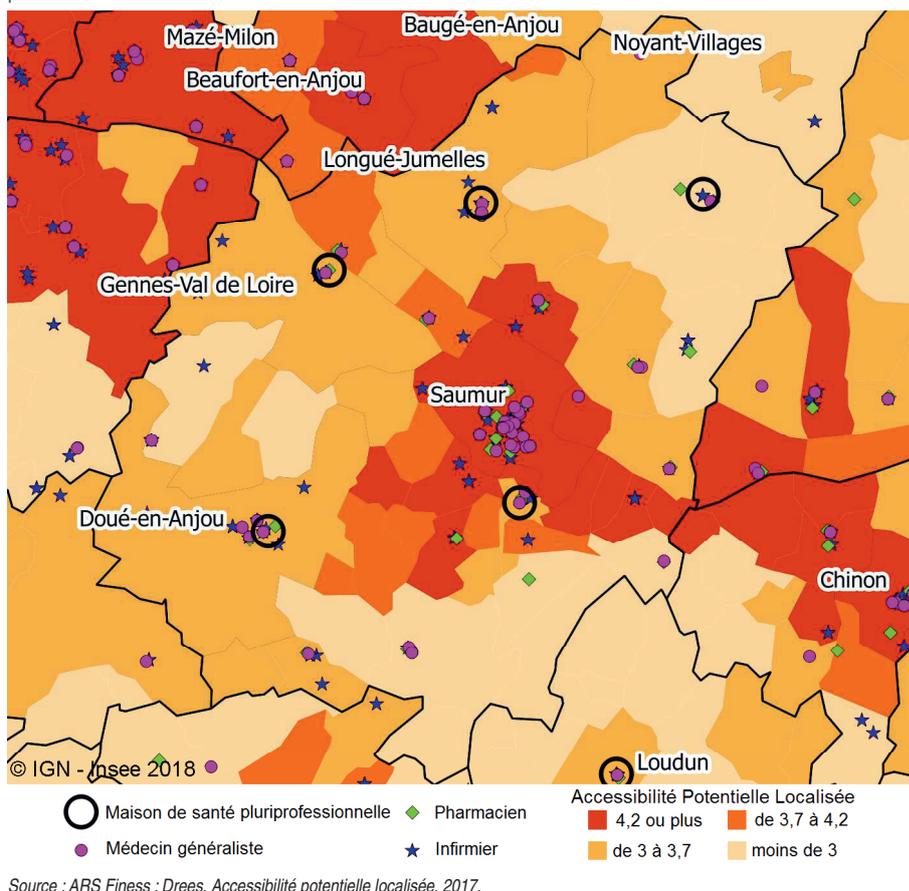
Un accès aux soins plus difficile

Accéder à un médecin généraliste est plus difficile à Saumur Val de Loire selon l'accessibilité potentielle localisée (*définitions*). Les habitants ont accès à 3,7 consultations par an en moyenne, soit 0,5 de moins que le référentiel. Ce niveau est cependant proche de celui de la région à 3,9. Cet indicateur prend en compte l'offre de médecins, mais aussi la demande de la population qui croît avec l'âge. Une proportion plus forte de la population est éloignée des équipements de santé : 14 % de la population est à plus de 7 minutes en voiture d'un professionnel de santé (généraliste, kinésithérapeute, etc.) contre 6 % pour le référentiel. De même, 8 médecins généralistes exercent à Saumur Val de Loire pour 10 000 habitants contre 10 dans le référentiel.

L'accès aux soins est plus difficile aux franges de l'intercommunalité (*figure 5*). À offre constante, ce phénomène risque de s'amplifier avec le vieillissement de la population. Les extrémités ouest et est de l'intercommunalité, ainsi que le quartier prioritaire de la politique de la ville de Saumur Chemin Vert – Hauts Quartiers, sont en zone d'intervention prioritaire. Une aide à l'installation par la Sécurité sociale complète celle apportée par l'Agence régionale de santé (ARS) qui couvre l'ensemble de Saumur Val de Loire. Certaines zones rurales de la CA sont dépourvues de médecins généralistes, infirmiers et pharmacies. Toutefois, cinq maisons de santé pluriprofessionnelles ont été construites : à Vernoi-le-Fourrier en 2012, à Longué-Jumelles et à Chacé en 2016, à Doué-en-Anjou et à Gennes-Val de Loire en 2017. ■

5 Un accès aux services de santé plus difficile

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2015 et localisation des professionnels de santé dans la CA Saumur Val de Loire.



Source : ARS Finess ; Drees, *Accessibilité potentielle localisée*, 2017.

Définitions et sources

Au sens du recensement de la population, est **chômeur** toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée « chômeur », sauf si elle a déclaré explicitement ne pas chercher de travail. Ce concept diffère des demandeurs d'emploi.

Un **demandeur d'emploi** est une personne inscrite à Pôle emploi. Sont suivis dans cette étude les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C). Un **demandeur d'emploi** de longue durée est inscrit depuis plus d'un an.

Un **navetteur** est un habitant qui travaille et habite dans deux zones différentes.

Le **revenu disponible par unité de consommation médian** est le revenu net imposable qui divise la population en deux parties égales

(50 % de la population a un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur).

Un **logement vacant** est un logement inoccupé dans l'un des cas suivants : proposé à la vente, à la location ; déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; en attente de règlement de succession ; conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; gardé vacant et sans affectation précise (par exemple vétuste).

L'**accessibilité potentielle localisée (APL)** calcule l'accessibilité aux médecins généralistes libéraux. Cet indicateur tient compte du niveau d'activité des médecins (offre) et du taux de recours par âge des habitants (demande). Calculé par commune, il considère également l'offre et la demande des communes environnantes.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et la Direccte des Pays de la Loire (Yann Sicamois) avec la participation du Sgar (Line Chinchole) et des acteurs locaux de Saumur Val de Loire.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Juillet 2018

Pour en savoir plus

- Chaillot P., Fouchard C., *392 000 personnes pauvres dans les Pays de la Loire : profils et disparités territoriales*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 40, décembre 2016.
- Deroin V., Fouchard C., *Services au public : un accès globalement aisé sauf aux franges des départements*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 20, octobre 2015.
- Barlet M. et al., *L'accessibilité potentielle localisée (APL) : une nouvelle mesure de l'accessibilité aux médecins généralistes libéraux*, Drees, Études et résultats, n° 795, mars 2012.



Insee
Mesurer pour comprendre